



Bruxelles, le 25 avril 2018

Concerne : Règlement Général sur la Protection des Données – Modification aux conditions générales et Amendement aux contrats.

Cher Client,

Comme vous le savez probablement, le Règlement Général sur la Protection des Données (« RGPD » ou « GDPR ») entre en vigueur le 25 mai 2018.

Le RGPD vous oblige à imposer certaines obligations contractuelles à vos fournisseurs qui procèdent au traitement de données à caractère personnel en votre nom.

Myown agit à la fois en tant que « responsable du traitement » pour les données de ses clients et comme « sous-traitant » pour les données hébergées par ses clients sur ses infrastructures.

Vous trouverez ci-joint un amendement adapté à nos contrats en vigueur et aux services que nous fournissons. Cet amendement modifie nos contrats en remplaçant toutes les conditions existantes relatives à la protection des données par des conditions conformes au RGPD.

D'autre part, nos conditions générales sont adaptées sur la même base.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter : lph.engelmann@myown.eu

Vous remerciant de votre confiance,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "L. Engelmann", is written over a horizontal blue line.

Louis-Philippe ENGELMANN, General Manager (+32.23188030)



Modifications aux contrats relatives au traitement des données

Myown détient directement ou traite des données à caractère personnel pour ses clients en tant que sous-traitant.

Le Client et Myown souhaitent s'assurer que les contrats concernés comportent des conditions appropriées pour garantir que soient respectées les obligations respectives des parties en matière de protection des données.

Le texte légal visé est le Règlement 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement Général sur la Protection des Données), entrée en vigueur prévue le 25 mai 2018, sous réserve de certaines dispositions d'exécution devant encore être prises en droit belge.

L'objectif du présent document est de définir certaines conditions à appliquer au traitement des données à caractère personnel par Myown.

Lorsque Myown est le sous-traitant, le client est désigné responsable du traitement.

Les principaux services prestés par Myown sont les suivants :

1. Enregistrement de noms de domaines
2. Hébergements de sites Internet
3. Services de messagerie
4. Hébergement d'applications et de bases de données
5. Fournitures de serveurs dédiés
6. Services de backup
7. Logiciels
8. Tous les services informatiques relatifs aux services précités

Dans la mesure où il existerait un quelconque conflit entre les conditions préexistantes ou incorporées dans un contrat existant, les présentes conditions prévaudront.

Lorsqu'ils seront utilisés dans la présente, les termes suivants auront la même signification que dans le RGPD :

1. Données à caractère personnel
2. Responsable du traitement
3. Sous-traitant
4. Traitement
5. Autorité de contrôle

Bien que ceci ne s'intègre pas dans les prestations normales, la relation peut impliquer occasionnellement le traitement des données à caractère personnel par Myown pour le compte du Client dans le cadre de la fourniture des Services concernés, y compris les données à caractère personnel relatives aux clients ou au personnel du Client ou d'autres personnes avec lesquelles le Client traite dans le cadre de ses activités.

Les données à caractère personnel à traiter seront toutes les données à caractère personnel demandées par le Client afin de permettre ou de faciliter la fourniture des Services par Myown en vertu du présent accord.

Le Client et Myown se conformeront (et feront en sorte que leur personnel et/ou leurs sous-traitants se conforment au RGPD).



Le Client et Myown se notifieront mutuellement la personne au sein de leur organisation qui est autorisée à répondre de temps à autre aux demandes de renseignements concernant les données à caractère personnel et le traitement qui fait l'objet du présent accord. Le Client et Myown devront traiter rapidement et raisonnablement toutes ces demandes.

Traitement des données à caractère personnel par Myown :

En ce qui concerne le traitement des données à caractère personnel en vertu du présent accord :

1. Myown devra traiter les données à caractère personnel uniquement dans la mesure nécessaire pour fournir les Services et uniquement en conformité avec :
 - a. Les conditions du présent accord ;
 - b. Les instructions écrites du Client données de temps à autre ;
2. Sauf disposition contraire de la loi. Si Myown est tenue par la loi de traiter les données à caractère personnel autrement que conformément à ce qui est prévu dans le cadre du présent accord, elle en informera le Client avant de procéder au traitement concerné (à moins que la loi n'empêche Myown de le faire pour des motifs importants d'intérêt public) ;
3. Myown devra mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer un niveau de sécurité adapté aux risques présentés par le traitement, notamment la protection contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte, la modification, la divulgation non autorisée ou l'accès non autorisé aux données à caractère personnel transmises, stockées ou autrement traitées dans le cadre du présent accord ;
4. Myown devra prendre toutes les mesures raisonnables pour s'assurer que seul le personnel autorisé a accès aux données à caractère personnel et que toute personne autorisée à accéder aux données à caractère personnel respectera et maintiendra toute la confidentialité due en ce qui concerne les données à caractère personnel (y compris au moyen d'une obligation contractuelle de confidentialité lorsque les personnes concernées ne sont pas déjà soumises à cette obligation en vertu de la loi) ;
5. Myown devra avertir immédiatement le Client si, de l'avis de Myown, une instruction enfreint le RGPD ;
6. Myown devra coopérer avec le Client et l'assister pour assurer la conformité avec :
 - a. Les obligations du Client de répondre aux demandes de toute personne concernée cherchant à exercer ses droits en vertu du Chapitre III du RGPD, y compris en notifiant au Client toute demande écrite d'accès reçue par Myown relative aux obligations du Client au titre du RGPD;
 - b. Et les obligations du Client en vertu des Articles 32 à 36 du RGPD visant à assurer la sécurité du traitement ;
7. Myown devra notifier à l'autorité de contrôle compétente et à toute personne concernée, le cas échéant, toute violation des données à caractère personnel ;
8. Myown devra effectuer des analyses d'impact relatives à la protection des données (*data protection impact assessments*) (« DPIA ») et consulter l'autorité de contrôle compétente avant tout traitement lorsqu'une DPIA indique que le traitement entraînerait un risque élevé en l'absence de mesures prises par le Client pour atténuer le risque.
9. Myown s'assurera que tout sous-traitant ultérieur qu'il engage pour fournir tous services en son nom dans le cadre du présent accord ne le fait que sur la base d'un contrat écrit qui impose auxdits sous-traitants ultérieurs des conditions équivalentes à celles imposées à Myown dans la présente annexe ou d'autres conditions alternatives pouvant être convenues avec le Client.
10. Myown devra veiller à l'exécution par le Sous-traitant ultérieur des Conditions Applicables et sera directement responsable envers le Client pour :
 - a. Toute violation par le sous-traitant ultérieur de l'une quelconque des Conditions Applicables ;
 - b. Tout acte ou omission du sous-traitant ultérieur qui a pour conséquence:
 - c. De placer Myown en situation de violation du présent accord ;



- d. De placer le Client ou Myown en situation de violation du GDPR;
- 11. Lorsque le Client a donné à Myown une autorisation générale d'engager des sous-traitants ultérieurs, avant d'engager un nouveau sous-traitant ultérieur en vertu de l'autorisation générale, Myown informera le Client de tout changement effectué et donnera au Client la possibilité de s'y opposer.
- 12. Suivi de la conformité :
 - a. Le Client a le droit de vérifier la conformité de Myown avec le GDPR et avec ses obligations en matière de traitement des données en vertu du présent accord. Myown s'engage à fournir rapidement au Client l'assistance et les informations raisonnablement nécessaires pour permettre les contrôles et vérifications concernés.
- 13. Fin de prestations de Services :
 - a. A la fin de la prestation de Services, Myown devra, à la discrétion du Client :
 - i. Supprimer ; ou
 - ii. Restituer au Client ;
 - b. Toutes les données à caractère personnel (y compris les copies) traitées dans le cadre du présent accord, sauf si Myown est légalement tenue de conserver des copies de celles-ci.

Mesures de sécurité de base appliquées par défaut par Myown :

1. Datacenters certifiés ISO hautement sécurisés
2. Site web et espace client en HTTPS
3. Encryptage des mots de passe dans la base de données
4. Tout le trafic internet passe par des firewalls
5. Politique de cloisonnement :
 - a. Espaces d'hébergement séparés
 - b. Adresse IP dédiée
6. Surveillance proactive avec blocage des sites et des serveurs ayant une activité suspecte :
 - a. Trafic anormal
 - b. Spams
 - c. Plaintes
7. Hardware redondant
8. Backups journaliers (en cas de crash matériel, les backups à usage du client font l'objet d'un contrat séparé optionnel)
9. Suivi constant des mises à jour de sécurité système

Des mesures complémentaires envisageables avec le client : firewall applicatif, backup automatisé avec rétention, VPN ...

Le client reste responsable du contenu (et notamment du respect du RGPD pour les données personnelles qu'il détient à l'égard de ses clients) et de la protection des données sur son site / serveur. Il lui appartient notamment de veiller à ce que les outils qu'il emploie ne contiennent aucune faille de sécurité.

Données détenues par Myown :

1. Directement (en tant que fournisseur) :
 - a. D'une manière générale, toutes les informations requises par l'autorité d'enregistrement des noms de domaines :
 - i. Sociétés :
 1. Dénomination
 2. Forme sociale
 3. Nom et prénom de la personne responsable
 4. Adresse

5. Numéro d'entreprise
 6. Téléphone
 7. Fax
 8. Adresse mail
 - ii. Personnes physiques :
 1. Nom et prénom
 2. Adresse
 3. Numéro d'entreprise si applicable
 4. Téléphone
 5. Fax
 6. Adresse mail
 - b. Historique :
 - i. Commandes
 - ii. Factures
 - iii. Tickets de support
 - iv. Logs de connexion à l'espace client avec adresse IP
2. Indirectement (en tant que sous-traitant) :
 - a. Cf. 1a pour les informations de registre
 - b. Logs d'activité et d'hébergement : max 1 an
 - i. Web : max 1 an
 - ii. Ftp : max 1 an
 - iii. Mail : max 1 an
 - c. Myown n'accède pas aux informations personnelles détenues par ses propres clients sur leurs sites, hébergements et serveurs. Ceux-ci en assurent l'entière responsabilité.
3. Les clients inactifs sont supprimés au maximum au terme d'un délai légal de 10 ans.
4. Mis à part l'utilisation de Google Analytics, Myown n'effectue aucune tracking commercial.
5. Les données sont stockées au sein de l'UE
6. Myown s'interdit toute revente de ses données clients. Les communications sont soit strictement techniques, soit commerciales dans le cadre des produits qu'elle propose. Le client peut se désabonner à tout moment.
7. Dans le cadre de la mise en conformité au GDPR, nous attestons donc :
 - a. Avoir établi un registre des traitements de données personnelles.
 - b. Que toutes les données personnelles sont stockées au sein de l'Union Européenne.
 - c. Que les données conservées sont strictement limitées quant à leur contenu et leur durée de conservation, dans le seul objectif d'assurer le suivi administratif et la maintenance technique
 - d. Que toutes les mesures de sécurité nécessaires ont été prises (cf. plus haut « Mesures de sécurité ... »).
 - e. Assurer le contrôle et la stricte limitation des personnes ayant accès aux données personnelles.
 - f. Avoir désigné un DPO (Data Privacy Officer), Louis-Philippe ENGELMANN :
lph.engelmann@myown.eu
8. Les conditions actuelles d'utilisation de nos services restent intégralement d'application et sont désormais complétées de la présente annexe spécifique GDPR.